

12548/23

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 12 octobre 2023

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 12 octobre 2023

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en oeuvre le règlement (UE)
n° 267/2012 concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran**

E18214

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes